

REVUE DE PRESSE



02 FEVRIER 2016

> 15 FEVRIER 2016



Matinée d'éveil au Fil d'Ariane



Les enfants ont découvert des sonorités diverses.

Dernièrement, le Relais assistants maternels le Fil d'Ariane a proposé une matinée d'éveil aux assistantes maternelles du territoire Moselle et Madon et aux enfants accueillis par ces dernières. L'action est proposée régulièrement à Viterne, une fois par mois.

L'objectif est d'inviter les professionnelles et les enfants à vivre un moment collectif : socialisation pour les plus jeunes et rupture de l'isolement lié à cette profession à domicile pour les adultes.

« Ce matin, l'équipe du RAM a convié les enfants à découvrir des sonorités diverses et variées au gré de différents instruments de musique. La manipulation était libre afin de permettre à l'enfant de suivre ses envies et de découvrir par lui-même en toute autonomie et toute confiance. Au final, nous avons eu raison de croire en leurs capacités de petit explorateur du monde ! Un véritable concerto nous a été offert ! »

Les assistants maternels présents venaient de Viterne, Flavigny-sur-Moselle et Xeulley, une dizaine d'enfants ont pu apprécier ce moment.

Rencontre intergénération à l'espace clic



Laure découvre l'informatique grâce à Elina. Quatre générations les séparent...

Chaque jeudi après-midi à 15 h 30, les pensionnaires de la résidence Marguerite ont rendez-vous avec des enfants de CM1 de l'école des Alisiers de Viterne. Dans le cadre des TAP et encadrés par Amandine, leur animatrice périscolaire, les 8 enfants vont initier les mamies à l'informatique et leur permettre, ce jeudi, une

grande balade grâce à Google Earth. Ainsi Laure a retrouvé la maison de son enfance à Viterne, Nicole, de Bruley a survolé son ancien village et Anna, la "Parisienne" a retrouvé ses boulevards et son quartier pendant quelques instants. Christine, qui transporte les résidents, avait apporté une tarte aux mirabelles. D'autres après-midi sont au programme et Joël, le maître des lieux, a déjà plein d'autres bonnes idées pour intéresser petits et grands.

Lundi 08 février 2016 / Messein

Bas les masques !



Les bambins du Francas ont rivalisé d'imagination.

Dernièrement, les bambins fêtaient carnaval. Attendants, déguisés en lapin, en coccinelle, en pirate, sous la houlette des adultes grimés eux aussi pour l'occasion.

La matinée commençait par un délicieux goûter constitué de beignets faits maison, comme le veut la tradition et de fondants au chocolat.

Après dégustation, chacun a repris ses habitudes : les plus grands (moins de 2 ans) commençant

même à partager jeux et jouets.

De véritables moments de bonheur et de convivialité tant pour les enfants que pour les accompagnants.

En collaboration avec le projet sur "La Petite Enfance" de la Com'com de Moselle et Madon, et afin de favoriser la lecture dès le plus jeune âge, une bénévole "Francas" participera au stage "Acces" : raconter, chanter, bouger, occuper l'espace pour donner ainsi l'amour des livres.

Mardi 09 février 2016 / Méréville

Sages comme des images



Dans un monde magique à la bibliothèque.

A la bibliothèque, et dans le cadre des animations de la Filoche, de compétence culture, et du ressort de la Communauté de communes Moselle-et-Madon, des bénévoles ont captivé l'attention de dix-neuf enfants samedi, à l'heure des histoires.

De 10 h 30 à 12 h, sur le thème du carnaval et du cirque, dans un premier temps, les enfants émerveillés ont écouté bien sagement et avec intérêt, des contes et légendes, avec supports communs.

Le but est de développer l'imaginaire des petits pour les emporter dans des rêves, afin qu'ils se construisent un monde chimérique et fantastique. Ensuite, dans un second temps, une animation, ludique également, par du coloriage de masques de carnaval.

Les échos du conseil communautaire

Le conseil communautaire s'est tenu jeudi 4 février au foyer socioculturel de Flavigny-sur-Moselle. La première délibération concernait la coopération métropolitaine et, avant le vote, le président Filipe Pinho a voulu rappeler le contexte d'un pôle métropolitain en Meurthe-et-Moselle. La Communauté de communauté du Grand Nancy évolue pour se transformer en métropole. Cette nouvelle organisation territoriale, incluant Moselle et Madon, devra permettre une coopération effective entre la métropole et les territoires qui l'entourent. Une évolution qui devra prendre en compte les aspects urbains, péri-urbains et ruraux, l'adaptation des services publics ou les transports. Pour rappel : depuis une dizaine d'années, les collectivités Sud 54 ont développé une coopération intensive avec l'élaboration du SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Dans ce cadre, les élus ont adopté à l'unanimité que le syndicat mixte du SCOT se transforme en pôle métropolitain ouvert au département et à la région. Les budgets étaient également à l'ordre du jour du conseil communautaire. Dans la présentation des différents budgets, Pascal Schneider a rappelé que pour le budget principal un des objectifs sur 3 ans était d'économiser 800.000EUR sur le fonctionnement et que 17.000 EUR avaient été déjà réalisés. Pour le budget valorisation des ordures ménagères, l'augmentation de la TOEM a permis pour la première fois l'équilibre du budget. Concernant les taux, la taxe d'habitation passe de 11,36 % à 12,36 % ; foncier bâti de 1,45 % à 2,45 % ; enlèvement des ordures ménagères de 10,25 % à 11,50 %. Les différents budgets ont été adoptés à la majorité. Enfin, le conseil communautaire a voté à l'unanimité le versement des principales cotisations, contributions et subventions et parmi celles-ci : Pays Terres de Lorraine (60.421 EUR) ; Mission locale pour l'emploi (52.987 EUR) ; Maison du tourisme (54.379 EUR) ; ADSN (49.908 EUR) et Service départementale d'incendie et de secours (883.574 EUR).

Matinée d'éveil à la résidence Marguerite



Contes et histoires captivent les enfants.

Mardi, les pensionnaires de la résidence Marguerite accueillent des enfants et leurs nounous pour partager une matinée d'éveil.

Proposée au RAM par les animatrices de la résidence, cette rencontre permet des échanges privilégiés inter-générationnels.

Le RAM est un service de la CCMM, un lieu d'accueil gratuit, d'information et de conseils pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. On y vient pour faire des rencontres, partager ses expériences, se former en tant que professionnel, créer des liens entre les assistants maternels, les enfants et les parents avec pour seul objectif le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.

Mardi matin, Sophie et Céline du RAM animaient une séance décentralisée d'éveil pour neuf enfants et leurs assistantes maternelles de Neuves-Maisons, Xeulley et Maizières.

Les histoires, contes rehaussés d'accessoires (peluches, marionnettes), captivent les tout-petits. Le clou du spectacle « Le raconte tapis » où, de petits animaux souris, renard... trouvent refuge dans un gant géant jusqu'à l'arrivée d'un ours balourd qui fait tout exploser...

La matinée s'est terminée par une dégustation de crêpes confectionnées par les résidents.

Ce rendez-vous était le premier. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître.

Marguerite accueillera certainement une nouvelle matinée pour le plus grand plaisir des résidents.

Le fil d'Ariane est aussi un lieu d'animation, pour partager un moment privilégié avec les enfants (musique, éveil à l'art plastique, conte...).

Des matinées d'éveil sont ainsi proposées les mardis, jeudis et vendredis à Neuves-Maisons, Bainville-sur-Madon, Richardmémil, Xeulley, Chaligny, Méréville et Viterne.

Renseignements sur le site de la CCMM : <http://www.cc-mosellemadon.fr>

Samedi 13 février 2016 / Xeulley

Des denrées bienvenues pour les Restos du coeur



Une collecte indispensable au profit des Restos du coeur.

Mardi, à l'initiative de l'équipe d'animation jeunesse de la CCMM, en direction des ados, une dizaine de jeunes ont participé à une collecte de denrées alimentaires dans la commune, ainsi qu'à la salle multi-activités de 10 h à 12 h, encadrés par Emilie, Nassim et Thomas, animateurs référents dans le cadre de la mutualisation de cette action regroupant quatorze communes de Moselle-et-Madon.

Ces produits de première nécessité seront acheminés vers l'antenne locale de Pont-Saint-Vincent des Restos du coeur.

Ce sont près de 60 kg de café, sucre, lait, conserves, pâtes... qui ont été déposés et collectés chez l'habitant. Un bel élan de solidarité, à mettre à l'actif de tous les acteurs de cette opération indispensable et vitale au bon fonctionnement des Restos du coeur, tant les besoins sont importants.



COMMUNES

CCMM

Les délibérations du conseil

Un conseil municipal d'une durée d'une heure et dont toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité, sans aucune remarque.

Approbation du PV du dernier conseil pour débiter la séance qui s'est poursuivie par l'adoption de la rémunération des 4 agents recenseurs sur la dotation de 4.027 EUR à répartir entre eux.

Une vente de matériel de la base nautique, à savoir : 3 pédalos 5 places et 2 water bikes, achat fait par un particulier, Yves Billot-Laillet de Quingey pour la somme de 1.200 EUR.

Modification du règlement de location des salles, afin d'actualiser le précédent.

Redevance pour occupation provisoire du domaine public par GrDF : 0,35EUR le mètre de canalisation, montant qui sera revalorisé automatiquement par application du linéaire de canalisation.

Modification du règlement intérieur du personnel communal suite à la délibération du 2 octobre 2015 approuvant les nouveaux horaires de travail du service technique à compter du 1er janvier 2016 pour un passage de 38 heures à 35 heures après l'avis du CTP du 7/12/2015.

Devis de la SN Mansuy de Messein d'un montant de 5.638,80 EUR TTC pour la réfection du système de chauffage (flexibles) de la salle de l'Acquêt-d'Eau.

Une société de Chaligny a vu ses devis acceptés pour des travaux de plomberie à l'école maternelle pour la somme de 1.465,20EUR TTC et également des travaux de plomberie dans un appartement pour 937,20 EUR.

Les échos du conseil municipal

Lundi dernier, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire afin de délibérer sur plusieurs points, après avoir validé le compte rendu de la séance du 19 décembre dernier, en présence de douze conseillers.

Convention d'animation 2016 : projet ados mutualisé en Moselle Madon. Partenariat établi entre la commune et la CCMM pour conduire le projet d'animation, en précisant qu'une participation communale sera demandée ultérieurement. Unanimité.

Convention Orange : travaux de dissimulation des réseaux route de Maizières et allée du Hureau. Les élus valident cette convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange dans ce secteur. Unanimité.

Demande de remise sur location salle polyvalente : le 3 octobre dernier, lors de la mise à disposition de la salle à Franck Bagard, il a été constaté que la salle et la vaisselle n'étaient pas propres ; une demande de remise sur le prix de location de 242 EUR a été demandée. Un abattement de 42 EUR lui sera octroyé. Unanimité.

Bulletin municipal 2016 : insertion publicitaire et rémunération intervenant. Les tarifs de publication (insertion publicitaire) sont validés : 1/8 de page, 55 EUR, 1/4 de page, 75 EUR, 1/2 page, 120 EUR, 1 page, 300 EUR, la prestation, mise en page pour l'intervenant, 400 EUR, le coût de l'impression, 711,73 EUR pour un bulletin A 4 de 36 pages en quadrichromie, couché brillant 135 g, reliure agrafes pour 500 exemplaires. Les coûts de publication aux entreprises seront émis par la commune par un titre de recettes. Unanimité.

Programme de travaux dans la forêt communale 2016 : le détail des travaux sylvicoles 2016, établi par l'ONF, à prévoir dans la forêt communale, concerne la parcelle 9, avec le nettoyage et régénération y compris la maintenance des cloisonnements (3,11 HA), sur la parcelle 15, cloisonnement d'exploitation : maintenance mécanisée (2,100 km), pour un montant total HT de 2.520 EUR, le montant des travaux sera prévu BP 2016. Unanimité.

La modification du PLU adoptée

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire, a validé les différents points inscrits, à l'ordre du jour, après adoption du compte rendu de la réunion du 19 décembre dernier.

Droit de préemption.

Une déclaration d'intention d'aliéner concernant un immeuble sis sur la commune, 5, rue de la Gare, cadastré AC 5 pour une superficie totale de 7 a 51 ca et AC 6 pour une superficie totale de 3 a 68 ca, le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption pour cet immeuble.

Adoption de la modification du PLU.

Suite à la délibération du conseil municipal du 26 novembre 2012 relative à la mise en oeuvre d'une révision simplifiée du PLU, concernant un espace boisé classé et afin de permettre la continuité de l'exploitation de la carrière de la société Vicat, considérant que le projet de modification n'est pas de nature à modifier l'économie générale du PLU, notamment le rapport de présentation et le plan de développement durable, entendu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal décide d'approuver la modification du PLU, adopté par 11 voix et une non-participation au vote.

Achat de terrain.

Lors des travaux au droit de la propriété de Christophe Randeynes, un problème est apparu concernant le tracé du chantier, après intervention du géomètre, plan de division et bornage, une cession de 11 m² pour 1.100 EUR sera réalisée au profit des époux Randeynes, ainsi que la remise en état des plantations ayant été endommagées, frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par la commune, en autorisant le maire à signer l'acte de cession correspondant, unanimité.

Demande de prêt.

Les élus autorisent le maire à réaliser un emprunt d'un montant de 300.000 EUR auprès de la Caisse d'Épargne, en vue d'effectuer des travaux de sécurisation rue du Stade, route de Maizières et allée du Hureau. Et autorisent le maire à signer le contrat à intervenir et aux conditions générales du contrat de prêt, voté à l'unanimité.



ACTUALITES

DIVERSES

Unanimité pour la métropole



Nancy Grand Coeur devrait amener 700 logements. Mais cela suffira-t-il pour rester au-dessus des 100 000 habitants ?

Deux gros points à l'ordre du jour du conseil municipal, hier après-midi : la délibération sur le passage de la communauté urbaine à la métropole, et le débat d'orientation budgétaire.

Le premier a nettement déteint sur l'autre, car des deux côtés, droite et gauche, on a fait des

efforts méritoires au cours de nombreuses commissions pour rapprocher les points de vue et organiser au mieux le fonctionnement de la nouvelle collectivité territoriale dont le principe était plébiscité par les deux camps.

Une bonne volonté politique rare, même si les uns craignent l'isolement sur le seul département restant au PS dans la grande Région, tandis que les autres savent aussi que la nouvelle collectivité peut aussi bien basculer un jour à gauche, comme l'enseigne la sociologie électorale récente.

L'Histoire locale retiendra, comme l'a souligné Laurent Hénart en préambule, la création du district urbain en 1959, le passage en 1995 à la communauté urbaine, puis au 1er janvier 2017, le passage à la métropole. « Ce sera la 15e de France et elle pèsera 600 000 habitants », explique le maire. « Ce sera une métropole d'équilibre entre celles de Strasbourg, Paris, Lille et Lyon. Mais attention, la métropole doit éviter qu'avec la nouvelle Région tout se concentre à la frontière. Nous devons être un corridor européen nord-sud, et est-ouest, sans que ce dernier axe ne finisse par remonter trop au nord, où nous risquons d'être oubliés. »

Mathieu Klein, pour l'opposition, se félicite que Nancy ait récupéré « la Santé et le Rectorat », et glisse un mot sur « Vandières, débat métropolitain. » Il fait chorus sur l'ouverture de la métropole vers le sud et le TGV Rhin-Rhône. « Nous devons aussi coopérer avec les intercommunalités ». Il songe au Scot. Bertrand Masson enfonce le clou et estime que le « périmètre de la métropole doit pouvoir évoluer ». Françoise Hervé flingue l'avalanche des réformes territoriales, « conglomérats informes » mais est pour la métropole « si elle n'uniformise pas ». Elle appelle de ses vœux un plan pluriannuel de développement économique et culturel. Vœu voisin de Chaynesse Khirouni : « Il faut un plan d'action et un suivi ». Antoine Le Solleuz, sur le même côté de l'opposition, glisse perfidement qu'il faut à la métropole « un jeune président ». Songe-t-il à lui ?

Finalement, ce qui rassemble paraît plus important que ce qui sépare et l'approbation par le conseil du passage à la métropole est votée sans coup férir. Mais il reste beaucoup d'autres communes à devoir délibérer. Après cela (voir notre encadré), le débat d'orientation budgétaire, d'habitude plus vif et plus long, s'est soldé surtout par une passe d'armes sur le logement. La gauche reproche à la majorité de ne pas assez faire sur le logement familial, la majorité répondant... sur le logement social, suffisant à son avis. L'enjeu étant que Nancy ne passe pas en dessous des 100 000 habitants. On en est à 104 072 au 1er janvier 2016...

Guillaume MAZEAUD